



**UN CONFINEMENT  
DANS UNE VIE DÉJÀ  
CONFINÉE**

## Un confinement dans une vie déjà confinée

Pour les enfants et ados en institutions, le confinement imposé par le Conseil National de sécurité face au Covid-19, «c'est un confinement dans une vie déjà confinée», comme en témoigne Philippe D'Hauwe, psychothérapeute. Des restrictions supplémentaires là où les libertés sont déjà malmenées. Des violences institutionnelles qui vont s'exacerber dans les semaines qui viennent si ces jeunes ne sont pas considérés et entendus.

À l'annonce du confinement, les familles et les institutions ont dû faire un choix: soit laisser l'enfant confiné dans le centre d'hébergement et ne plus lui permettre de rentrer les week-ends auprès de ses proches (si un contact existe); soit, prendre le risque de rejoindre le logement familial 24H/24, 7j/7, avec toutes les difficultés émotionnelles et organisationnelles que l'on peut imaginer, et cela, pendant toute la durée du confinement.

Dans les IPPJ (Institutions Publiques de Protection de la jeunesse) ou au Centre Communautaire pour Mineurs Dessais, les jeunes qui sont enfermés ne reçoivent pas de visites. Depuis près de deux mois, les enfants de détenu-e-s ne voient plus non plus leurs parents<sup>1</sup>.

Partout, les liens sociaux de ces enfants et de ces jeunes sont altérés. Comment s'organisent les secteurs et les travailleur-se-s sociaux pour que cette crise sanitaire n'impacte pas de manière irréversible ces enfants et ados déjà fragilisés? Quels sont les besoins vitaux de ces enfants institutionnalisés et insécurisés et comment les protéger au mieux?

### Accueil d'urgence et manque de personnel

«Les services de l'aide et de la protection à la jeunesse d'une part, et le secteur du handicap de manière encore plus importante, sont déjà habituellement saturés et sous-financés, explique Bernard De Vos, le Délégué Général aux Droits de l'Enfant. Depuis le confinement, les demandes de prise en charge d'enfants et de jeunes ont explosé».

Chaque année, le secteur de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles prend en charge 40.000 enfants et ados. Ils/elles sont confronté-e-s à des situations difficiles et po-

tentiellement dangereuses au sein de leurs familles: précarité, négligences graves ou maltraitements. Ils/elles sont alors hébergé-e-s hors du cadre familial sur décision d'un juge. La plupart du temps, cela prend des semaines voire des mois pour leur trouver une place. Certain-e-s ont encore des contacts avec leur famille, d'autres plus. Depuis le confinement, certaines familles ont accueilli, momentanément et avec l'accord du juge, leur(s) enfant(s) le temps de la crise. Un suivi des familles s'est organisé pour contrôler les situations des enfants: appels téléphoniques quotidiens, visites régulières des travailleur-se-s sociaux auprès des familles, etc. Bernard De Vos rapporte qu'au niveau des retours en famille dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse, «certaines familles se débrouillent plutôt bien avec un accompagnement important qui s'organise et qui n'existe habituellement pas».

Dans les centres d'hébergement, toutes les places sont en permanence occupées. Depuis le 18 mars, de nombreux jeunes y sont confinés et encadrés par des équipes qui ont dû s'organiser pour les accueillir à temps plein, décider de mesures de distanciation, revoir l'organisation interne et réinventer des activités pour occuper ces enfants, privés d'école, de sorties et de visites en famille. «Beaucoup ont dû faire face à un manque de personnel dès le début de la crise du coronavirus, explique Bernard De Vos. Leur réactivité et leur créativité semblent, jusqu'à présent, suffire mais les peurs de contamination et les tensions sont très présentes. Certaines équipes éducatives commencent à fatiguer et elles en ont marre de ne pas être entendues. La crise sanitaire ne fait que révéler les manques et dysfonctionnements qui préexistaient et



*pour les enfants et les jeunes, c'est terrible ce qui est en train de se passer».*

## Libertés réduites et peurs décuplées

Philippe D'Hauwe est médecin de famille et psychothérapeute. Avec son épouse Annie Hubinon, il donne des formations aux intervenant·e·s qui encadrent les familles (maternité, crèches, écoles, services d'aide à la jeunesse, tribunaux de la famille) – une formation intitulée «*Contre les violences sur les enfants et leurs effets à l'âge adulte*». Philippe D'Hauwe a notamment travaillé dans le secteur des IMP (Instituts Médico-Pédagogiques) qui accueillent des enfants et des adolescent·e·s, présentant un retard de développement intellectuel moyen, avec ou sans troubles associés, ou présentant un déficit grave de la communication (jeunes autistes): «*Dans les institutions, il faut bien s'imaginer que tout est encadré: l'heure de la douche, l'heure du repas, le contenu de l'assiette, l'heure de la récré... tout est réglé et rien n'est négociable. Avec le confinement, ce sont d'autres libertés en moins pour ces enfants qui s'ajoutent à la liste (...)*

«*Le climat anxigène actuel a un effet décuplé sur des enfants et des ados qui ont déjà une sécurité affective et émotionnelle relativement faible, interpelle Bernard De Vos. Les enfants sont des éponges et se retrouvent encadrés par des adultes qui vivent aussi cette peur. Certains vont pouvoir l'exprimer et peut-être même être entendus et se rassurer, pour d'autres, des difficultés psychologiques et des problèmes comportementaux finiront pas exploser*». Pour Philippe D'Hauwe, comme pour Bernard De Vos, il faut aussi avoir en

tête que ces enfants et ados placés en institution dépendent de règles édictées par des directions, des éducateurs et autre personnels encadrants, qui ont chacun·e leur «*style*», leur vision de leur job et de comment il faut l'accomplir. Si les équipes en place parviennent à limiter les tensions au sein des établissements, les traumatismes de cette crise seront tout de même inévitables et les vécus émotionnels des jeunes violents, parce qu'ils et elles sont jeunes et parce qu'ils et elles sont enfermés·e·s en institution. «*Ce sont déjà des jeunes avec qui on a beaucoup triché, explique Philippe D'Hauwe, «C'est dangereux pour eux de faire confiance aux adultes. Actuellement, on ressent tous ce flou au niveau des informations de la part du politique, on ne comprend pas grand-chose et on a peur. Pour les enfants et les jeunes, c'est encore plus fort. Cette confrontation à la mort aussi est un non-sens quand on est jeune et depuis des semaines, on n'entend que ça à la télévision et à la radio. C'est violent ce qu'ils ont à encaisser, ce qu'on enlève à leurs jeunes, à leur vie. Avec le déconfinement, il y aura un climat propice aux conneries parce qu'ils auront besoin d'exprimer tout ce qu'ils ont enfoui pour se sentir à nouveau vivants*».

## Questionner leur compréhension des événements

En attendant le déconfinement, Annie Hubinon, psychomotricienne et thérapeute d'enfants, insiste sur la nécessité de mettre en place un travail d'écoute et de questionnement auprès des enfants et aussi des jeunes: «*Ils doivent pouvoir exprimer leurs peurs pro-*

## Les mesures mise en place pour soutenir les secteurs de l'Aide à la Jeunesse

- En concertation avec l'ONE et le Délégué général aux Droits de l'Enfant, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur proposition de la Ministre de l'Enfance, va créer une structure temporaire spécifique de type «SASPE<sup>1</sup>» (Services d'Accueil Spécialisés de la Petite Enfance) de 16 places pour permettre des hébergements d'urgence d'enfants de 0 à 6 ans en situation de danger grave. Le lieu d'hébergement sera situé au sein de la crèche «L'île aux merveilles» de Lodelinsart qui dispose d'un bâtiment adapté au projet et des effectifs nécessaires pour assurer l'encadrement;
- 50 équivalents temps plein pour les services résidentiels agréés, et 13 équivalents temps plein pour les services publics (IPPJ, Centre communautaire pour mineur dessais) vont être ajoutés;
- une mutualisation des agent·e·s entre services est rendue possible grâce à une circulaire ministérielle du 13 mars 2020 et des négociations sont aussi menées en vue de permettre, sur base volontaire, de détacher des membres du personnel appartenant à l'administration de l'Aide à la jeunesse ou d'autres administrations, à condition que ce personnel soit en possession des titres requis pour exercer des fonctions liées à l'encadrement des jeunes;
- dans les Institutions Publiques de Protection de la jeunesse (IPPJ) et auprès des Équipes Mobiles d'Accompagnement (EMA), un monitoring régulier recense d'une part, les ressources humaines disponibles ainsi que leur état de santé et d'autre part, l'état de santé des jeunes;
- comme les jeunes enfermés dans des IPPJ et au Centre communautaire pour Mineurs dessais ne reçoivent plus de visites, la ministre de l'Aide à la Jeunesse Valérie Glatigny informe que ces jeunes peuvent communiquer plus souvent et avec tous les moyens technologiques possibles. Ils bénéficient aussi au quotidien d'un enseignement, d'activités éducatives et de détente.

1. Les SASPE jouent un rôle primordial dans l'accueil, de jour comme de nuit, de jeunes enfants dont les parents rencontrent des difficultés telles qu'ils ne peuvent pas, provisoirement, s'en occuper.

« Cette confrontation à la mort aussi est un non-sens quand on est jeune et depuis des semaines, on n'entend que ça à la télévision et à la radio. C'est violent ce qu'ils ont à encaisser, ce qu'on enlève à leurs jeunesse, à leur vie. »

*fondes mais pour cela il faut réellement qu'on les questionne. Est-ce que les éducateurs auront le temps, le ton qu'il faut? Le risque d'imaginer à leur place ce qu'ils peuvent vivre est problématique. On ne peut pas se mettre à leur place. Nous adultes, nous ne traversons pas la même chose que ces jeunes. Il est indispensable de les questionner, leur demander de quoi ils ont besoin, ce qu'ils ont compris à ce qui se passe. C'est essentiel de le leur demander et d'ajouter: si tu pouvais, tu voudrais quoi? Qu'est-ce qui t'aiderait? Du moment que cela est questionné, une réponse même négative est entendable. On a désamorcé la peur, le besoin. Et plus ils sont fragiles, plus les adultes qui les encadrent doivent être forts et réactifs».*

### **Ne pas oublier le lien transgénérationnel**

Le coronavirus tue depuis des mois de nombreuses personnes âgées, elles aussi enfermées. Ce lien rompu avec les aîné-e-s n'est pas sans conséquences sur les plus jeunes, comme le souligne Annie Hubinon. « Pour ces jeunes et ces enfants enfermés en institution, le fil transgénérationnel est souvent fragilisé, s'il n'est pas rompu. Vu le contexte actuel, il est tout à fait certain que ces enfants et ces ados s'inquiètent pour leurs grands-parents et pour d'autres personnes à l'extérieur qu'ils savent fragiles. Ils sont dans une insécurité inimaginable vu leur jeune âge. Ils seraient bien incapables de relativiser ou de positiver. Il faut leur permettre d'exprimer cela pour qu'ils puissent se confronter à leurs peurs. Un coup de téléphone, un appel vidéo, prendre des nouvelles de leurs grands-parents devraient les soulager ».

### **Communication virtuelle insuffisante/inadaptée**

Dans le secteur des personnes handicapées, maintenir du lien s'avère plus compliqué, comme l'explique Cinzia Agoni, la porte-parole du GAMP, le Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places dans le secteur du handicap de grande dépendance. « L'aide que nous pouvons fournir est malheureusement limitée à l'écoute, le soutien, les conseils, notamment envers les parents d'enfants autistes et handicapés pour faire face au confinement à la maison (...) Plusieurs parents d'enfants autistes sévères nous signalent par exemple les difficultés qu'ont leurs enfants à tenir une conversation via Skype ou le téléphone. Lorsque le handicap est d'ordre cognitif, c'est sûr que la compréhension de la situation est plus ou moins gravement affectée ». Par ailleurs, tous les services d'accompagnement, de répit et de loisirs ont été fermés, ainsi que les séances de logopédie, psycho-

motricité, psychothérapies (voir encadré), ce qui isole et fragilise encore davantage les enfants pour qui ces soins sont vitaux.

1. Dans les prisons belges, les visites sous toutes leurs formes ont été annulées jusqu'à nouvel ordre. Pour compenser la suppression de ces visites, le ou la détenu-e reçoit un crédit d'appel supplémentaire de 20 euros pour pouvoir maintenir le contact avec sa famille et ses ami-e-s (Ministère de la Justice).

### **Un soutien insuffisant pour les enfants handicapés**

Le secteur du handicap souffre depuis longtemps d'un manque de moyens particulièrement pour les personnes handicapées de grande dépendance. Les places d'accueil dans les services résidentiels de jour sont trop peu nombreuses, laissant bien souvent les familles sans aide durant des mois avant une prise en charge. Il manque cruellement de services de répit de jour et résidentiels temporaires pour soulager les familles. Le Gouvernement francophone bruxellois a décidé de maintenir toutes les subventions et les salaires durant la période de confinement, ce qui représente 5,5 millions € pour la Politique d'Aide aux Personnes handicapées. Le Ministre-Président bruxellois et son gouvernement se sont engagés à poursuivre le travail permettant de renforcer les mesures d'accompagnement et d'accueil suffisant pour les personnes atteintes du spectre autistique.

